



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture  
Service des poursuites et faillites  
Office des poursuites et faillites du district de Conthey  
Le Substitut

## VENTE IMMOBILIERE

District de Conthey

Débiteur : BERCLAZ Véronique, de François, 1095 Lutry

L'Office des Poursuites de Conthey vendra en unique enchère le lundi 28 septembre 2020 à 14h30 au Caveau du Bon Père, Rte Cantonale 285, Balavaud, à Vétroz l'immeuble suivant décrit comme suit au cadastre de Nendaz :

Commune de Nendaz :

Parcelle de base No 194, folio 4, Prameira, Imm Prameira, soit :

PPE No 50844, quote-part 104/1000<sup>ème</sup> du No 194, Imm Prameira, soit appartement No 33 aux combles et cave No 8. Taxé cadastrale : Bâtiment Fr. 61'350.—et bien-fonds Fr. 4'651.--

Estimation officielle : Fr. 270'000.--

Vente requise par le créancier hypothécaire en 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> rang dans la poursuite n° 5127835.

Délai de production : 26 août 2020

Montant à payer à l'enchère : Fr. 27'000.--

Les conditions de vente seront déposées au bureau de l'Office à Vétroz pendant dix jours à compter du quatorzième jour avant la vente.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce.

Les chèques bancaires (chèques émis par une banque, les autres chèques ne sont pas admis) ou encore les garanties bancaires irrévocables et illimitées sont admis.

La présente publication ainsi que le rapport d'estimation peuvent être consultés sur le site internet des offices des poursuites et faillites du canton du Valais à l'adresse [www.vs.ch/web/spf/encheres](http://www.vs.ch/web/spf/encheres).

Vétroz, le 3 août 2020

OFFICE DES POURSUITES DE CONTHEY

Fabrice RAPALLI, Substitut